

**PROCES-VERBAL N° 58/2016 DE LA REUNION
DU COMITE DIRECTEUR
JEUDI 15 SEPTEMBRE – UCPA SAINT CYPRIEN**

Présents : Bernard MASSINES

Isabelle AUMONT – Denise FARJON - Suzanne LECHAT –Marie-Jo LE MORVAN – Laurence MONSERRAT – Nathalie NICOLAU – Elisabeth NIGAY – Coralie RIGUAL-PRATS – Pascale SERET –Cécile VALAUDE – Christophe CABALE - Jean-Luc CARMIGNAC –Bruno CAZETOU –Alain FOUCHER – Cyril GASCHT –Juan GOMEZ – Louis LIME –Jacques MABRU – Gérard OBERTI – Yannick SAFONT – Robert SOLE – Thierry THADEE –.

Excusés : Muriel ESPINAS –Viviane RANDON – Francis ESPINAS – Jean GARCIA – Pierre Henri LOUVARD – Patrice MORA-

Absents : Audrey MENARD – Stéphanie MERCIER –Maxime VIDAL.

Le procès-verbal du Comité Directeur n° 57/2016 du 16/06/2016 est approuvé à l'unanimité. Avec les rectifications suivantes :

Championnat de France Espérance (3^{ème} série) :

- Alizée RIPOLLES Toulouges 8^{ème} de finale
- Cassandra GARCIA Elne 16^{ème} de finale
- Laurent BARAILLE Canet66 Champion de France.

INTERVENTION DU PRESIDENT :

Le président informe les membres du comité d'une proposition de Monsieur le Directeur de l'Office de tourisme de Saint-Cyprien et de Monsieur l'adjoint au maire délégué aux sports de cette commune nous invitant à installer le siège du comité à Grand Stade.

Bernard Massines, Elisabeth NIGAY, Robert SOLE et Thierry THADEE ont rencontré à plusieurs reprises ces interlocuteurs. Le seul point restant à préciser est la durée d'utilisation, qui doit être fixée par Monsieur le Maire.

Concernant les locaux du comité à Perpignan, un acheteur s'est déclaré intéressé.

Après discussion les membres du comité sont invités à voter à main levée.

3 votes contre : M. CAZETOU, M. LIME et M. CABALE, aucune abstention.

A l'unanimité sauf 3 voix, le projet est accepté par les membres du Comité Directeur.

Tournoi des Légendes – Saint Cyprien

Vendredi 23 septembre à l'issue du double exhibition du tournoi des légendes, les présidents de clubs se verront remettre les raquettes de l'opération "viens taper la balle avec nous" à l'UCPA à Saint Cyprien.

Les 1/2 finales sont prévues le samedi 24 et les finale le dimanche 25 septembre

Quelques dates :

- Soirée des masters : elle se déroulera le samedi 17 septembre à Canet en Roussillon aux Voiles Rouges à partir de 19 h.
- L'Assemblée Générale du comité est programmée le dimanche 10 décembre 2016
- La réunion pour l'harmonisation des tournois du circuit des Masters se tiendra à l'UCPA à Saint Cyprien le samedi 8 octobre prochain.

USEP une journée dédiée aux enfants scolarisés des Pyrénées-Orientales et de l'Aude a eu lieu sur le site du Barcarès. Avec 138 enfants et leurs professeurs cette manifestation fut une réelle réussite.

AMT : ces derniers peuvent désormais enseigner sans contrainte d'horaire

Rappel : les Brevetés d'Etat désirant faire des stages l'été doivent en faire la demande lors de la réunion du 4 octobre prévue à 9 h 30.

Intervention : Coralie RIGUAL-PRATS propose de petites conférences par le biais d'intervenants extérieurs, concernant la préparation de joueurs aux tournois. Le président l'invite à mettre en place ce projet.

Arbitrage :

Le président de la commission arbitrage Yannick SAFONT, nous fait part d'une réclamation émanant de Monsieur Louis LIME et portant sur les points Masters attribués à sa fille Emilie durant la saison.

L'étude des tableaux de l'ensemble des tournois auxquels elle a participé n'a révélé aucune erreur.

En revanche cette étude a permis de mettre en évidence une anomalie lors du tournoi du TC Port-Vendres qui s'est déroulé du 6 au 20 août 2016, tournoi dirigé par Monsieur LIME ! Louis LIME a de façon irrégulière qualifié sa fille Emilie pour la fin de tableau 4^{ème} série (tableau donnant droit à l'attribution de points Masters) alors que celle-ci ne s'était pas

qualifiée pour ce tableau !
(Article 51-1-a des règlements sportifs)
Il s'agit d'une tricherie au bénéfice de sa fille.

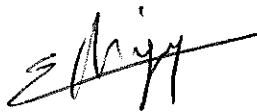
Louis LIME, malgré la lecture qui lui a été faite du règlement, a soutenu à grands éclats de voix, que la qualification de sa fille pour la fin de tableau était réglementaire !!!

Excédés par l'attitude virulente de Monsieur LIME, certains membres du comité ont quitté prématurément la salle.
Au vu de l'agressivité verbale de ce membre du comité, le président met fin à la séance du Comité Directeur.

La séance est levée à 20h30.

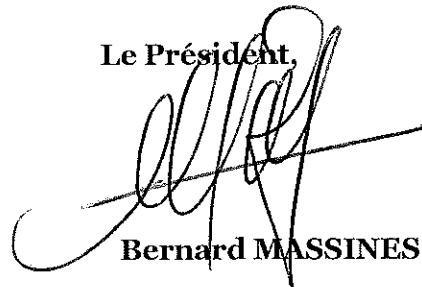
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES

Modification : l'Assemblée Générale du Comité de Tennis se tiendra

le Samedi 17 décembre 2016 à 9h00 aux « Voiles Rouges » 196 Avenue de Perpignan à
Canet en Roussillon